

Fiche technique 5/12

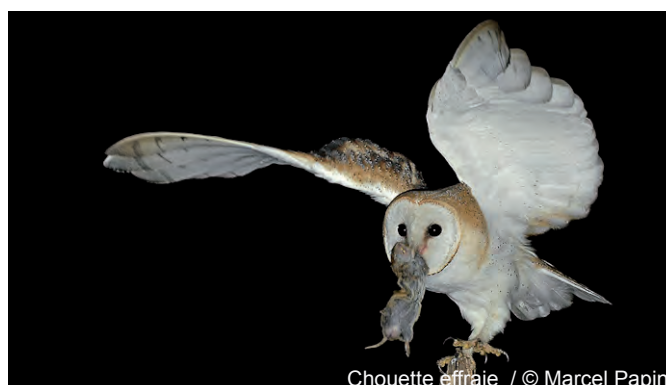
Nichoirs pour bâtiments

Si certaines espèces bénéficient de nichoirs posés sur les arbres, d'autres nichoirs spécifiques posés sur les bâtiments peuvent accueillir les faucons crécerelles et les effraies des clochers, espèces typiques des paysages semi-ouverts.

Cette mesure étant appropriée en zone agricole, elle est proposée aux exploitants participant à un projet de réseau sans être imposée. Ces nichoirs ne sont pas comptabilisés parmi les nichoirs posés sur les arbres.



Faucon crécerelle / © www.airleman.ch



Chouette effraie / © Marcel Papin

Quelques précautions simples permettent de maximiser les chances de réussite lors de la pose d'un nichoir sur un bâtiment:

- Orientation de la façade: à l'est et vers la zone agricole
- Accrochage si possible sur la paroi interne du bâtiment (protection: intempéries, fouines)
- Hauteur minimale: 5m
- Accès dégagé pour l'envol
- Arbres fruitiers, silos, pylônes à proximité favorables (affût)
- Présence d'autres ouvertures ou cachettes dans le bâtiment (repos)



Chacun peut construire ses nichoirs selon des plans adéquats disponibles par exemple auprès de la Station ornithologique suisse (www.vogelwarte.ch/nichoirs-pour-cavernicoles.html).

Ils peuvent aussi être commandés par le biais du Bureau d'Ecologie aux Ateliers de la Glâne à Romont (www.aag-fg.ch) avec le formulaire annexé.

